## Temps partiel thérapeutique

Par Adelis
Bonjour, Je suis fonctionnaire dans la fonction publique hospitalière et à mi-temps Thérapeutique. Ma cadre ne le respecte pas malgré la validation par la médicine du travail. Je travaille à temps plein sous prétexte de nombreux arrêts maladie. Que puis-je faire? Merci de votre aide!
Par Adelis
Je dois travailler 5 jours sur 2 semaines . Compliqué de partir avant l'heure ?
Bonjour,
Avez vous bien fait les démarches necessaires après les 3 premiers mois d'arret de travail , notamment l'examen auprès du medecin agréée ? Avz vous bien demandé l'autorisation à votre admnistration ? L'erreur serait de croire que c'est comme dans le privé [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12788]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12788 [/url]
Si tout est ok vous retournez voir le service santé et travailet les syndicats
Bien evidemment ne tenez pas compte de jpgroussard et de ses propos qui ne pourrait vous amener qu'une sanction disciplinaire
Par Adelis
Bonjour , Oui , toutes les démarches ont été effectuées. J'ai remis le courrier de la médecine du travail en mains propres à mon encadrement :
A vous lire, vous ne semblez n'avoir fait qu'une démarche au départ . Avez vous bien étudier le lien transmis ?
Vous reste donc le fait de solliciter la commission médicale ainsi que les syndicat .